Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 – 75 -77 – 78 – 91 – 92 – 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les département d'habilitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 197€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 219€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 60 (4,37 €) – 75/92/93/94 (5,39 €) – 77/78/95 (5,14 €)

Enquête Publique

publilégal®
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande d'autorisation de recherche de gîte géothermique à basse température présentée par la société Dalkia

Le public est informé qu'en application de l'arrêté préfectoral n°2021 – 134 du 21 septembre 2021, il sera procédé, **du lundi 11 octobre 2021 à 9h au vendredi 12 novembre 2021 à 17h inclus**, soit pendant une durée de 33 jours consécutifs, à une enquête publique relative à la demande présentée par la société Dalkia afin d'obtenir une autorisation de recherche de gîte géothermique à basse température.

Le périmètre de recherche concerne les communes de Nanterre, Suresnes, Clichy-la-Garenne, Puteaux, Courbevoie, Neuilly-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes, La-Garenne-Colombes, Asnières-sur-Seine, Levallois-Perret et Paris (XVIème arrondissement).

Par décision rendue le 8 septembre 2021, madame la présidente du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a désigné monsieur Gérard Bonnevie, ingénieur général de l'armement en retraite, comme commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public avec le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête permettant à chacun de consigner ses éventuelles observations et propositions, lors des cinq permanences qu'il assurera aux dates et heures suivantes dans les mairies suivantes :

- À la mairie de Puteaux – service urbanisme – bureau 108 – 131 rue de la République :

- **lundi 11 octobre 2021, de 9h à 12h ;**
- **samedi 30 octobre 2021, de 9h à 12h ;**
- **mercredi 10 novembre 2021, de 14h30 à 17h30.**

- À la mairie de Courbevoie – 2 place de l'hôtel de ville :

- **lundi 18 octobre 2021, de 13h30 à 17h30 ;**
- **le jeudi 4 novembre 2021, de 16h30 à 19h30.**

De plus, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences téléphoniques de vingt minutes, à réserver par le biais du site dédié à l'enquête publique **http://dalkia-puteaux-courbevoie.enquetepublique.net**, dans les créneaux indiqués ci-dessous :

- **lundi 25 octobre 2021, de 14h30 à 17h30 ;**
- **mercredi 27 octobre 2021, de 9h à 12h.**

Le siège de l'enquête publique est fixé en mairie de Puteaux - service urbanisme – bureau 108 – 131 rue de la République. Le public pourra envoyer à cette adresse ses observations et propositions par voie postale à l'attention du commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête, qui ne contient pas d'étude d'impact, sera mis à disposition du public, **du lundi 11 octobre 2021 au vendredi 12 novembre 2021 inclus** aux lieux, jours et heures suivants :

- Mairie de Nanterre – direction de l'environnement – Tour A – 6ème étage – 88-118 rue du 8 mai 1945 :

- **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

- Mairie de Suresnes – hall de la mairie – 2 rue Carnot :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h ;**
- **le samedi de 9 h à 12h.**

- Mairie de Clichy-la-Garenne – direction générale des services techniques – 51 rue Pierre :

- **du lundi au vendredi de 8h à 17h.**

- Mairie de Puteaux – service urbanisme – bureau 108 – 131 rue de la République :

- **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;**
- **le samedi de 9h à 12h.**

- Mairie de Courbevoie – hall d'accueil – 2 place de l'hôtel de ville :

- **les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h30 ;**
- **le jeudi de 8h30 à 19h30 ;**
- **le samedi de 9h00 à 12h00.**

- Mairie de Neuilly-sur-Seine – service développement durable – 3 boulevard Mermoz :

- **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

- Mairie de Bois-Colombes – guichet accueil unique – 15 rue Charles Duflos :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;**
- **le samedi de 8h30 à 12h.**

- Mairie de Colombes – place de la République :

- **Le lundi de 10h30 à 17h30 ;**
- **du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;**
- **le samedi de 9h à 12h.**

- Mairie de La Garenne-Colombes – accueil de la mairie – 68 boulevard de la République :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;**
- **le samedi de 8h45 à 12h.**

- Mairie d'Asnières-sur-Seine – accueil de l'Hôtel de Ville – 1 place de l'hôtel de ville :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ;**

- Mairie de Levallois-Perret - direction de l'urbanisme et de l'aménagement – 4ème étage – 66 bis rue du Président Wilson :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.**

- Mairie du XVIème arrondissement de Paris – service des affaires générales – bureau 209 – 71 avenue Henri Martin :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra également envoyer ses observations et propositions par voie électronique sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : **dalkia-puteaux-courbevoie@enquetepublique.net**

ou les envoyer sur la boîte fonctionnelle de la préfecture des Hauts-de-Seine : **pref-enquetes-publiques-dre@hauts-de-seine.gouv.fr**

Dans les mêmes conditions de durée, les pièces du dossier seront également mises à disposition du public sur le site internet suivant : **http://dalkia-puteaux-courbevoie.enquetepublique.net**

Ainsi que sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine : **https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021-projets/Dalkia-Puteaux-Courbevoie**

Ainsi que sur le site de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris : **https://www.prefectures-region.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications**

Le dossier sera en outre consultable sur un poste informatique situé dans les locaux des mairies précitées.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres seront mis à disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui.

Dans le délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations consignées ou annexées aux registres. Le rapport comportera le rappel de l'objet du projet, la liste de l'ensemble des pièces figurant dans le dossier d'enquête, une synthèse des observations du public, une analyse des propositions produites durant l'enquête et, le cas échéant, les observations du responsable du projet en réponse aux observations du public.

Le commissaire enquêteur consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables avec réserves ou défavorables au projet soumis à l'enquête publique.

Il transmettra ensuite au préfet des Hauts-de-Seine le dossier d'enquête avec son rapport et ses conclusions motivées dans le délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête. Le commissaire-enquêteur transmettra simultanément une copie de son rapport et de ses conclusions à la présidente du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Dès réception en préfecture des Hauts-de-Seine, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront transmis aux maires des communes précitées pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents le seront aussi au bureau de l'environnement de la préfecture des Hauts-de-Seine et seront en outre consultables sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine ainsi que sur celui de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris pendant un an.

Le présent avis d'enquête publique sera publié, par les soins du préfet des Hauts-de-Seine et en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans les départements concernés par l'enquête publique.

Dans les mêmes conditions, cet avis sera publié sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine ainsi que sur celui de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris.

Le même avis sera publié par voie d'affichage sur les communes précitées, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée. Dans les mêmes conditions, le demandeur procèdera à l'affichage du même avis sur les lieux prévus pour la réalisation des travaux.

La demande déposée donnera lieu à une décision d'autorisation ou de refus, prise par arrêté du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris et du préfet des Hauts-de-Seine.

Des informations sur le présent projet peuvent être demandées au responsable du projet :

Monsieur Fabien Rambeaud
Directeur ingénierie
Dalkia
Tour Europe
33 place des Corolles - 92400 Courbevoie
01 71 09 77 94

EP 21-362 contact@publilegal.fr

Constitution de société

Par ASSP en date du 21/09/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

JUSH INTERNATIONAL EUROPE

Siège social : 5 rue Felix Faure 75015 PARIS Capital : 1000 € Objet social : Création, développement et distribution de produits Président : Mme BISWAS Urna demeurant 5 rue Felix Faure 75015 PARIS 15 élu pour une durée de Illimitée ans. Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

Par ASSP en date du 22/09/2021, il a été constitué une SAS dénommée :

TIME FIT

Siège social : 59, Rue de Ponthieu Bureau 562, 75008 PARIS 08 Capital : 50000 € Objet social : Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright Président : Mme PAULINE NABOULET demeurant La Coudre 33620 SAINT-MARIENS élu pour une durée de 2 ans. Directeur Général : M NIMAR Majid demeurant la coudre 33620 SAINT-MARIENS Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

Suivant acte reçu par Me Cédric DEVRED, notaire à COMPIÈGNE, le 15 septembre 2021, a été constituée la société civile dénommée «SCI ALATA», siège social : PARIS (75010), 32 boulevard de Strasbourg-CS 30108. Capital social : DIX MILLE EUROS (10.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100, Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de PARIS. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Nommé premier gérant associé M. Pierre MAILLARD, chargé de développement international, demeurant professionnellement à SENLIS (60300), 10 rue Thomas Couture. Associé de la société «PARM II», SAS au capital de 10.000,00 €, siège social PARIS CEDEX 10 (75468), 32 boulevard de Strasbourg, immatriculée au RCS de COMPIEGNE numéro 839 650 991. Pour avis - Maître Cédric DEVRED

Suivant acte reçu par Me Cédric DEVRED, notaire à COMPIÈGNE, le 15 septembre 2021, a été constituée la société civile dénommée «SCI TECHNOPOLE», siège social : PARIS (75010), 32 boulevard de Strasbourg-CS 30108. Capital social : DIX MILLE EUROS (10.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100, Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de PARIS. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Nommé premier gérant associé M. Pierre MAILLARD, chargé de développement international, demeurant professionnellement à SENLIS (60300), 10 rue Thomas Couture. Associé de la société «PARM II», SAS au capital de 10.000,00 €, siège social PARIS CEDEX 10 (75468), 32 boulevard de Strasbourg, immatriculée au RCS de COMPIEGNE numéro 839 650 991. Pour avis - Maître Cédric DEVRED

Par acte SSP du 01/09/2021 il a été constitué une SASU dénommée: LABORDERIE Siège social: 126 avenue versailles 75016 PARIS Capital: 1.000 € Objet: La Société a pour objet en France et à l'étranger : - La création, la production, les achats, les ventes, la commercialisation de produits cosmétiques et de la santé en gros et en détail pour particuliers et professionnels, par tous moyens : vente en ligne, vente directe aux consommateurs et en magasins. - Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Président: RENOU LABORDERIE Alexandre 10 rue francois millet 75016 PARIS Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 90 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

Par ASSP en date du 09/08/2021 il a été constitué une SCI dénommée :

NIDAS.CO

Siège social : 14 square Dunois 75013 PARIS Capital : 1000 € Objet social : Propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire. Acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens mobiliers et immobiliers, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, mise en valeur, transformation aménagement, gestion, location et administration desdits biens. Gérance : Mme LOPES DE SOUSA Imen demeurant 14 square Dunois 75013 PARIS Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et ascendants du cédant. Toutes les autres cessions sont soumises à agrément des associés. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

Divers société

SASU KMS
84 Rue Gabriel Péri - 93200 SAINT DENIS
Capital : 2000 E - SIREN : 878 015 528
RCS Bobigny
Selon le PVAGE du 23/08/21, il a été décidé à compter de ce jour :
Du changement de Président, M. ZAYED Karim est remplacé par M. SAMIR Hammad demeurant au 80-82 Rue Curial - 75019 Paris.
Du transfert du siège social au 80-82 Rue Curial - 75019 Paris
De l'adjonction d'activité : Import-export de matériels agricoles.
Modification : RCS Paris

Additif à l'annonce parue le 5 aout 2021, relative à la SAS :

TRANSATLANTIQUE

Il y a lieu de lire : Le 19 juillet 2021, l'AGE a transformé la société en SASU

Aux termes d'un SSP en date du 21/09/2021, la société Espace SARL au capital de 11200 € située 68 bd de Port Royal 75005 PARIS immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 382180479 a donné en location gérance à M AZZABI Ali demeurant 23 B avenue du port au fouarre, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS un fonds de commerce de Autorisation de stationnement n 8140 situé 68 bd de Port Royal 75005 PARIS à compter du 22/09/2021 au 22/09/2022. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction d'une période de 12 mois.

SINTHO, SC au capital de 1000,00€. Siège social: 22 rue galvani 75017 Paris. 888150364 RCS PARIS. Le 20/08/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Jérémie Leitao, 22 rue Galvani 75017 Paris , de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de PARIS.

Insertions diverses

AVIS
La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, dont le siège social est sis 16, rue Hoche - Tour Kupka B - La Défense cedex (92919), RCS de Nanterre, N 382 506 079, fait savoir que la garantie financière dont bénéficiait la SAS GESTIREAL sise 31 rue de Rome 75008 PARIS, RCS N 849 986 708, accordée pour les opérations de GESTION IMMOBILIERE visées par la loi n70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cessera trois jours francs après la publication du présent avis.
Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions dans les trois mois de cette insertion.

CESSATION DE GARANTIE
SMA SA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est sis 8, rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX
15, RCS de Paris n 332 789 296, fait savoir que les garanties dont bénéficiait la SAS HÉNÉRA IMMOBILIER, sise 7 Place Robert Brame, 78590 Noisy-le-Roi, RCS de Versailles n 885 119 727, accordées pour les activités de gestion immobilière et de transactions sur immeubles et fonds de commerce, visées par la loi n 70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cesseront trois (3) jours francs après la publication du présent avis. Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la SMA SA dans les trois (3) mois de cette insertion sous la référence DAPI/H28822Z.